

Méditerranée - Réunion d'experts en éducation des pays 5+5



TUNIS, 3 mars 2010

Des experts et représentants des ministères de l'Education dans les pays 5+5 (Tunisie, Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Espagne, France, Italie, Malte et Portugal) se sont réunis, mercredi, à Tunis, en vue d'identifier des plans d'action mixtes afin de développer l'éducation et le contenu numérique à l'école, promouvoir l'infrastructure éducative numérique et renforcer la formation des enseignants aux usages pédagogiques des nouvelles technologies.

Les plans d'actions retenus seront présentés à la prochaine réunion ministérielle "5+5 Education", prévue fin 2010 ou début 2011 à Tunis.

Ces experts, dont la réunion se poursuivra jusqu'à jeudi 4 mars, ont examiné l'avancement de la mise en oeuvre des recommandations de la première réunion "5+5 Education", tenue à Biarritz (France en septembre 2009).

A Biarritz, la réunion des ministres a débouché sur cinq propositions : l'élaboration d'une charte méditerranéenne, l'utilisation d'Internet à l'école, la certification commune des compétences des enseignants, la mise en place d'un service d'information et de formation des usages des TIC en classe, le renforcement de la coopération entre les établissements éducatifs ainsi que l'échange des contenus pédagogiques numériques.

Les experts ont indiqué que malgré la différence au niveau des systèmes d'éducation, les dix pays des deux rives de la Méditerranée formulent les mêmes préoccupations liées à ce domaine notamment la bonne utilisation d'Internet et du numérique, la sécurisation des outils éducatifs numériques, la fourniture d'équipement numériques, la formation appropriée des enseignants, l'éthique et l'intégration des bonnes pratiques éducatives, l'amélioration des méthodes pédagogiques et l'accès à l'école du grand nombre d'élèves.

M. Albert-Claude Benhamoun, délégué international à l'éducation numérique en Afrique auprès du gouvernement français, a précisé que la promotion des compétences numériques par les élèves passe d'abord par la formation des enseignants aux nouvelles technologies et surtout aux usages pédagogiques des outils et des ressources numériques (tableaux blancs interactifs, CD Rom, Flash-disk, projecteurs..) ainsi que le développement du contenu pédagogique spécifique.

M. Belhassen Thameur, directeur de la coopération internationale au ministère de l'Education, a mis l'accent sur l'importance de développer une plate-forme collaborative où les enseignants peuvent partager leurs expériences, travailler en réseau et élaborer des contenus pédagogiques mixtes intégrant les TICS, outre le renforcement des accords de jumelage entre les établissements éducatifs.

A rappeler que la Tunisie a entamé, depuis l'année scolaire 2009-2010, l'enseignement numérique de matières scientifiques en première année de l'enseignement secondaire dans les lycées pilotes. Il sera généralisé, aux classes secondaires (de la première à la quatrième année) dans tous les lycées à l'horizon 2014.